



Initiatives de l'Équipe Europe – Régulation des TIC

Tantely Jeans, ILR tantely.jeans@ilr.lu
Béatrice Leuwe Fotso beatrice@spidercenter.org
Ulf Larsson, SPIDER ulf@spidercenter.org

Presentation Generale

- Introduction & partenaires de collaboration (UE)
- Offre Europeenne Conjointe
- Objectif du programme
- Régions d'implémentation en Afrique Sub-Saharienne
- Initiatives de Changement
- Durée du Programme – Cycle d'implémentation
- Contenu du programme
 - Activités preparatoires
 - Implémentation des activités
 - Suivi et Evaluation
- Exemples d'initiative de changement
- Etapes suivantes..
- Q&R

Offre Européenne Conjointe

- Cadre institutionnel et réglementaire
- De la concurrence pour des marchés dynamiques
- Protection de l'utilisateur final
- Déploiement du haut débit
- Gestion du spectre
- Numérotation et adressage
- Communications sécurisées (sécurité des infrastructures de réseau)
- Nouveaux défis réglementaires

Objectif du programme

L'objectif global de cette initiative est d'améliorer la connectivité de manière significative, inclusive et durable en Afrique Sub – Saharienne tout en renforçant la capacité des Autorités de Regulation Nationales et Organismes de Regulation Regionales (ARNs et ORRs).

e.g: l'accès aux données et l'utilisation des services numériques abordables et robustes par tous.

Regions et pays bénéficiaires en Afrique Sub-Saharienne

- Afrique de l'Ouest (WATRA)
 - 16 Pays
- Afrique du Sud (CRASA)
 - 13 Pays
- Afrique de l'Est (EACO)
 - 6 Pays
- Afrique Centrale (ARTAC)
 - 7 Pays

| Langue/ Région | CRASA | WATRA | EACO | ARTAC | Total |
|-----------------------|-------|-------|------|-------|-------|
| Anglais/ Portugais | 11 | 7 | 4 | 1 | 23 |
| Français/ espagnol | 2 | 9 | 1 | 6 | 18 |
| Total | 13 | 16 | 5 | 7 | 41 |

Commentaires: la Tanzanie, la RD Congo et le Burundi sont membres de deux ORRs. Dans ce tableau RD Congo est la Tanzanie sont inclus dans la région CRASA et le Burundi la région EACO. Sao Tomé-et-Principe sont considérés de la region ARTAC dans ce tableau. Le Comores se joindra aux équipes francophiles (42eme pays) .

Initiatives de changement (IC) – Le fondement de la participation de l'ARN au programme

- Une initiative de changement est un projet en droite ligne avec la stratégie nationale de régulation des TIC du pays et que les ARNs bénéficiaires du programme estiment urgent d'être implémentée.
- L'initiative de changement doit être bien identifiée par l'organisation et proposée par la direction. Cette direction est aussi en charge de la team qui va participer à l'axe de travail menant à l'implémentation.
- L'objectif général d'IC c'est de produire des résultats bénéfiques à la société à travers les apprentissages entre pairs UE-ARNs et ARNs de l'Afrique Subsaharienne.
- Pour un élargissement et un renforcement continu des capacités, les ARNs seront sollicités à plusieurs reprises pendant l'implémentation du programme.

Phases d'un cycle de l'Axe de travail 1

| Phase | Activités principales | Durée |
|-------|---|--------------|
| 1 | Préparations - Planification du programme avec les ARNs, les organisations régionales de réglementation (ORR) et les partenaires du programme | 5 mois |
| 2 | Formation en Europe | 2.5 semaines |
| 3 | Lancement de l'initiative de changement (IC) - avec le soutien des ORR | 3 mois |
| 4 | Rencontre de suivi regional en Afrique | 1 semaine |
| 5 | Mise en œuvre de l'IC avec le soutien de ORR | 8 mois |
| 6 | Rapports finaux et réunions d'évaluation | 1 mois |

Durée de Programme – Cycle d’implémentation

- 5 ans

| Phase | Phase 1 Préparation | Phase 2 Formation en Europe | Phase 3 Début des Initiatives de Changement | Phase 4 Suivi en Afrique | Phase 5 Mise en oeuvre des Initiatives de changement | Phase 6 Suivi & Evaluation |
|--------------|------------------------|--------------------------------|--|-----------------------------|---|-------------------------------|
| 2024B | Avr-Août 2024 | Sept 2024 | Oct - Dec 2024 | Janvier 2025 | Feb-Sept 2025 | Octobre 2025 |
| 2025A | Sept24 – Jan25 | Fevrier 2025 | Mar-May25 | June 2025 | Jul25-Feb26 | Mars 2026 |
| 2025C | Avr-Aug25 | Septembre 2025 | Oct-Dec25 | Janvier 2026 | Feb-Sep26 | Octobre 2026 |
| 2026A | Sep25-Jan26 | Fevrier 2026 | Mar-Mai26 | Juin 2026 | Jul26-Feb26 | Mars 2027 |
| 2026C | Apr-Aug26 | Septembre 2026 | Oct-Dec26 | Janvier 2027 | Feb-Sep27 | Octobre 2027 |
| 2027A | Sep26-Jan27 | Fevrier 2027 | Mar-Mai27 | Juin 2027 | Jul27-Feb28 | Mars 2028 |
| 2027C | Apr-Août27 | Septembre 2027 | Oct-Dec27 | Janvier 2028 | Feb-Sep28 | Octobre 2028 |

Couverture des frais

Couverture de frais par SPIDER:

- Billets d'avion (aller-retour en classe économique) vers l'Europe pour la phase de formation et vers le pays d'Afrique pour la phase de suivi régional
- Transfert de l'aéroport en Europe et au lieu de la phase de suivi régional
- L'hôtel et repas en Europe pour la formation et sur le lieu de la phase de suivi régional
- La participation à la formation, aux visites d'étude et aux activités sociales prévues, le matériel de formation et les frais de transport local en Suède et dans le cadre du suivi régional.
- L'assurance de groupe pour la phase de formation en Europe et la phase de suivi régional
- L'accompagnement en ligne une fois toutes les trois semaines pour chaque IC tout au long du cycle du programme

Couverture des frais par les participants/ARNs:

- Les frais de visa pour les pays de l'espace Schengen et éventuellement pour d'autres pays africains dans le cadre du suivi régional.
- Le déplacement à l'aéroport international dans le pays d'origine
- Le salaire et maintien de l'emploi du participant pendant la durée du cycle du programme
- Tous les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre de l'IC de l'organisation
- L'accès à l'ordinateur et à la connectivité internet dans le cadre de la mise en œuvre de l'IC de l'organisation.

Étapes suivantes

Activités 2023

- Les informations détaillées du programme seront envoyées à chaque ARNs une fois que la décision officielle sera adoptée par les bailleurs de fonds (Luxembourg, Suède et UE)
- Chaque ARN intéressée à participer au programme, signera un Memorandum d'Entente (MoE) avec SPIDER.
- Prise de contact avec les pays bénéficiaires en Automne 2023

Merci



RÉGULATION DES TIC - UNE
INITIATIVE DE TEAM EUROPE
POUR LE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS RÉGLEMENTAIRES
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
2023-2027

Contacts

Sida: Niklas Machado-Knutsson niklas.machado-knutsson@sida.se

PTS: Ola Bergström ola.bergstrom@pts.se

SPIDER: Ulf Larsson ulf@spidercenter.org


www.spidercenter.org


www.pts.se/en


www.sida.se/en


INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

ANNEXES

OFFRE EUROPÉENNE CONJOINTE

OFFRE EUROPÉENNE CONJOINTE



Cadre institutionnel et réglementaire

Un cadre institutionnel et réglementaire efficace concerne la gouvernance de l'ARN.

L'offre européenne conjointe (OEC) porte sur l'indépendance, les relations avec le ministère et les autres autorités, la collaboration bilatérale et régionale, ainsi que sur les modèles de gouvernance, y compris les questions budgétaires, financières et organisationnelles.

Elle comprend également des modèles de contrôle, de conformité et de mise en œuvre, y compris les règlements de différé et d'analyse d'impact de la réglementation. Enfin, il comprend des [modèles](#) pour une interaction avec les parties prenantes, publiques et privées.



De la concurrence pour des marchés dynamiques

L'offre européenne conjointe comprend une base théorique en réglementation de la concurrence et des méthodes pour mettre en place un observatoire des marchés, ainsi que des méthodes d'analyse des marchés (définition de marché, identification de défaillances du marché et d'opérateur dominant, détermination de remèdes). L'offre inclut également les sujets de l'itinérance et de l'interconnexion, y compris la réglementation des MVNO (opérateurs de réseaux mobiles virtuels), les modèles de coûts pour le partage des infrastructures fixes et mobiles, la réglementation non tarifaire, telle que la transparence, la qualité du service, l'accès et la non-discrimination, ainsi que la réglementation des prix, y compris la séparation comptable, et la réglementation sur la neutralité du réseau. Enfin, il comprend la réglementation du marché « entreprises ».



Protection de l'utilisateur final

L'OEC comprend une base théorique de la protection de l'utilisateur final. Il propose également d'aborder la réglementation sur la protection de l'utilisateur final, sur le traitement des plaintes des consommateurs et des mesures spécifiques pour les utilisateurs handicapés.



Déploiement du haut débit

L'OEC comprend une base théorique sur le déploiement du haut débit, y compris des modèles de financement, d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de haut débit. Il comprend également des mesures visant à soutenir le déploiement du haut débit dans des domaines qui ne relèvent pas du déploiement commercial, notamment des modèles de service universel et des modèles créant de la demande.



Gestion du spectre

L'OEC prévoit d'aborder les bases théoriques d'une attribution et d'une gestion efficace des fréquences, de l'élaboration d'une stratégie en matière de spectre, du mécanisme d'enchères et les

autres méthodes d'attribution efficace du spectre, les obligations en matière de couverture et de qualité de service, la migration du spectre, le partage des réseaux et du spectre, les espaces libres des bandes de fréquences pour la télévision et les réseaux Wi-Fi publics.



Numérotation et adressage

L'OEC comprend les bases théoriques d'une attribution et d'une gestion efficaces des numéros et des adresses. L'OEC prévoit aussi d'examiner les modèles de gestion des numéros, de gestion de plan de numérotation et de portabilité des numéros. Les sujets d'adressage en IP, y compris IPv6, le [peering](#), et les noms de domaine sont également inclus.



Communications sécurisées (sécurité des infrastructures de réseau)

L'OEC comprend une base théorique sur les communications sécurisées, c'est-à-dire la garantie de la fiabilité et de la résilience de l'infrastructure de télécommunications, ainsi que la garantie de la confidentialité des communications. L'OEC comprend, sur le sujet de la sécurité, la réglementation et la supervision ainsi que d'autres mesures.



Nouveaux défis réglementaires

Comme les frontières de la réglementation des télécommunications s'élargissent, en particulier avec l'émergence des plateformes numériques, il est nécessaire d'être agile sur les nouvelles questions réglementaires. Le OEC comprend par conséquent une base théorique sur l'évolution de l'écosystème des TIC et le développement de la réglementation des TIC. Il inclut également la réglementation proposée par l'UE dans le domaine des TIC, par exemple la réglementation des OTT (Over-The-Top) et des plateformes, mais aussi des aspects pertinents sur les données, la gouvernance des données et de l'intelligence artificielle. Enfin, il inclut le développement durable, en particulier dans le cadre du programme du pacte vert pour l'Europe (*The [European green deal](#)*).

Exemples d'initiatives de changement

Angola - Infrastructure sharing

One of the change Initiative projects at the ICT regulator INACOM in Angola aimed to make it possible for operators to share infrastructure, i.e. several operators share the same tower network, and fibre laid for one purpose but not fully used, can be used for another purpose. The project team established four stations with capacity for 4 operators along 100 km of road between Luanda and Kwanza North province and nearby municipalities. This means that there is now infrastructure in a rural area and there is competition between 4 different providers. Rural broadband also has a gender aspect as women do not migrate to urban areas as much but remain in their rural communities.

The project led to cooperation between different departments in the organisation which revealed a need to develop cost-based pricing models and a team is now working on a draft regulation. As a result of this change initiative, INACOM established an Infrastructure Sharing Committee – INFRACOM (<http://www.infracom.gov.ao/>), the largest committee in Angola to oversee the recovery of existing fibre and getting to use of railway and electricity ducts for various types of networks. As a spin-off effect the project created a new market for a new type of players, infrastructure operators!

Exemples d'initiatives de changement

Uganda - Protection against fibre cable cuts

A change initiative that successfully has been implemented and is up and running is the protection of underground infrastructure in Uganda. In many countries, the problem with damaged infrastructure when digging is common and often leads to high costs for both society and telecommunications operators. With input from the web-based planning service for diggers in Sweden, “Ledningskollen”, and benchmarking with many other countries a system adapted to local conditions in Uganda was developed. All major stakeholders such as roads departments, suppliers of water and electricity and telecommunications operators have joined the initiative. The impact of the project is still to be seen but when the Swedish system was introduced damages to infrastructure was reduced by around 70%. For information on the project, please see <https://www.ucc.co.ug/uccinfrastructure/>

The success of the project in Uganda has triggered other countries to embark on similar initiatives. Tanzania is developing a framework for protection of underground infrastructure and Namibia is also trying to tackle the growing problem with damaged cables causing interruption of communication services.

Exemples d'initiatives de changement

Zambia - Gender and inclusion

Gender and inclusion are integrated into the programme and the change initiative projects consider the relevance of gender and inclusion to their impacts, outcomes, outputs and activities.

The gender and inclusion section of the training programme inspired a participant from Zambia to shift her focus from inclusion in general to the inclusion of women specifically. With the support of the programme and her colleagues she established 3 ICT Hubs for girls in three regions. She also secured funds from UNDP to carry out a case study of how women and girls use ICT in Zambia, "Evaluating the Gender Gaps in Access & Usage of ICTs in Zambia". Gender indicators have been included into the bi-annual national ICT survey and ZICTA has introduced a Gender and ICT portfolio. The participant is now the contact person for ICT and Gender at ZICTA and there is now a draft for a National Strategy on Gender and ICT. As a result of all this ZICTA was selected by UNDP to be one of the implementing Agencies of the Government of the Republic of Zambia in the UN Joint Programme Against Gender Based Violence Phase II (2019-2022).

General Introduction

- Introduction & EU collaboration partners
- Joint European Offer
- Objective of programme
- Participating regions in Sub-Saharan Africa
- Change Initiative
- Programme duration – programme and rounds
- Activities
 - Preparatory activities
 - Implementation activities
 - Monitoring & Evaluation activities
- Sample Change Initiatives
- Next steps..
- Q&A